



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E42340

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2025

ÉDITÉ LE 28/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1990

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/06/1990
60 000

Raison sociale : ENTREPRISE MEIRA

42 RUE SAINT-DENIS
93100 MONTREUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 378257992

Siret : 378 257 992 00016

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 210292100158

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 42334176

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 42334176

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 01 48 58 98 17
Portable :

Fax : 01 48 58 13 70

Site Internet :

E-mail : sarlmeira@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
DELPY MARTIAL GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	13/04/2021
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	09/02/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/06/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	13/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.